Le 19 septembre 2020, Mélisey profitait du passage de la 20e étape du Tour de France cycliste lors d'un contre-la-montre entre Lure et La Planche des Belles Filles en Haute-Saône. En 2026, le peloton traversera à nouveau le village. Photo d'archives Lionel Vadam

RN 19 : la déviation entre Vesoul et Lure enfin sur les rails ?

La signature de la convention pour la création d'une nouvelle route en 2x2 voies contournant les villages de Pomoy, Genevreuille et Amblans-et-Velotte est espérée début 2026. Photo d'archives Patrick Bar

La convention pour l'aménagement de la RN 19 entre Vesoul et Lure sera-t-elle signée début 2026 ? C'est ce qu'a laissé entendre Laurent Seguin. Selon le président du Département de la Haute-Saône, le débat est engagé « dans le bon sens » pour sortir des cartons le vieux projet de déviation en 2x2 voies.

Mais les négociations entre l'État et les collectivités locales sur le plan de financement – entre 120 et 130 millions d'euros – n'ont toujours pas abouti. Et le calendrier envisagé irrite le collectif de riverains et d'usagers qui réclame le contournement des trois villages (Pomoy, Genevreuille, Amblans-et-Velotte) coupés en deux par cet axe accidentogène rebaptisé « la route de la mort ».

Le chantier démarrerait en 2029 et serait scindé en deux phases : Mollans-Amblans jusqu'en 2032 puis Château-Grenouille-Mollans jusqu'en 2036.

● **E.P.**

Au centre aquatique de Luxeuil, premiers plongeons en février

Les premiers utilisateurs seront accueillis mi-février. Photo d'illustration S.K.

Plusieurs fois repoussée, l'ouverture officielle du centre aquatique de Luxeuil-les-Bains est prévue samedi 7 février, à l'occasion d'une journée portes ouvertes, avant une mise en service autour du 14 février, pendant les vacances scolaires. Le nouvel équipement comprend un bassin sportif de 25 mètres, un bassin d'apprentissage, une pataugeoire et un solarium extérieur. Il remplacera la piscine des Sept Chevaux vouée à la démolition après cinquante-deux ans de bons et loyaux services. La Communauté de communes du Pays de Luxeuil a investi près de 11 millions d'euros dans ce projet au long cours dont les prémices remontent à 2008.

● **E.P.**

Profonde refonte énergétique au théâtre Edwige-Feuillère

Le théâtre Edwige-Feuillère va subir une profonde rénovation, à partir de juillet 2026. Chose inédite : le lieu culturel, emblématique pour le département, va fermer ses portes durant un an, soit la durée des travaux. La saison 2026-2027 se déroulera donc intégralement hors les murs.

2,5 millions d'euros

Ce chantier de rénovation énergétique, pour un peu plus de 2,5 millions d'euros, est porté par la Communauté d'agglomération de Vesoul (Cav), propriétaire des murs. Le calendrier des travaux avait été dévoilé en conseil municipal, en novembre 2025. « Ces travaux commenceront par la salle Parisot, qui sera fermée dès le mois d'avril jusqu'en novembre », avait annoncé le président de la CAV, Alain Chrétien.

Ces travaux vont permettre de remonter la note énergétique du bâtiment, qui était une passoire thermique, en rénovant les toitures et l'isolation des trois façades du théâtre. Un mur végétal doit être créé du côté boulangerie. L'ambition, derrière ce projet, est claire : obtenir le label « scène nationale ».

Le bâtiment rénové devrait rouvrir ses portes pour la saison 2027-2028.

● **P.P.**

Le théâtre fermera ses portes dès début juillet. La salle Parisot sera, elle, inaccessible dès avril. Photo Pauline Prin

Douze ans après la première, deuxième réhabilitation pour le pôle universitaire

Sur le site de Vesoul-Vaivre, le bâtiment B qui abrite une partie du pôle universitaire va être réhabilité à partir de l'été 2026. Document Cabinet Rochet Blanc

Nouvelle restauration universitaire, nouveaux espaces d'enseignement : le bâtiment B du pôle universitaire de Vesoul-Vaivre va entamer sa mue à l'été 2026. Et la rénovation sera complète, notamment sur le plan énergétique.

Une filière de restauration plus locale

Après le bâtiment A en 2014, cette réhabilitation a pour objectif de pérenniser le « vaisseau amiral de l'enseignement supérieur » haut-saônois sur le site de Vaivre-et-Montoille. Et de renforcer l'attractivité de ce site universitaire en milieu rural, autant pour les étudiants que les enseignants et adultes en formation continue.

Le bâtiment, propriété du Département, s'étale sur 4 000 m² et le coût de sa réhabilitation est évalué à 6,6 millions d'euros TTC, répartis entre l'État, la Région via le Pays Vesoul Val-de-Saône, la Communauté d'agglomération de Vesoul qui récupère, au passage, le gymnase attenant, l'université Marie-et-Louis-Pasteur et le Département. En sus, une réflexion est engagée avec le restaurant universitaire géré par le Crous pour mettre en place une filière plus locale d'approvisionnement des repas.

Les travaux devraient durer dix-huit mois, jusqu'à fin 2027.

● **K.F.**